



Croquis Terminus léger de la traverse de Lévis

**LE PPU DU VIEUX LÉVIS ET LE TRANSPORT COLLECTIF
MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA VILLE DE LÉVIS
LE 29 JUIN 2015**

LE PPU DU VIEUX LÉVIS ET LE TRANSPORT COLLECTIF

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

MÉMOIRE SUR LA CONSULTATION

10 JUIN 2015

INTRODUCTION

La mobilité durable et l'aménagement du territoire

Il est reconnu que la mobilité durable concerne autant l'organisation des transports que l'urbanisme et les infrastructures. Dans ce contexte, l'offre de services en transport collectif de la Société de transport de Lévis a un effet structurant sur le territoire de la Ville et notamment sur les noyaux urbains. En effet en améliorant son offre de services pour mieux donner accès aux générateurs de déplacements, la STLévis participe à l'organisation du territoire de la Ville de Lévis.

LA VISION DE LA STLÉVIS

« Devenir un leader du développement durable au sein de la collectivité et fournir aux citoyens de Lévis toutes les conditions nécessaires aux pratiques de la mobilité durable »



La Ville de Lévis a entrepris la préparation d'un plan particulier d'urbanisme pour chacun des cœurs de village qui caractérisent son territoire. Le 10 juin dernier une consultation publique avait lieu pour le Vieux Lévis. C'est dans le cadre de cette démarche que la STLévis est heureuse de faire part de sa réflexion à l'égard des thèmes qui y ont été abordés.

LA MISSION DE LA STLÉVIS

Assurer, par des modes de transport collectif, la mobilité des personnes dans la Ville de Lévis et hors de celle-ci, lorsque requis. » Au quotidien, la STLévis vise à offrir à tous les citoyens de Lévis, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles, des services de transport collectif

1. Sujets de réflexions : les thèmes de la consultation

Parmi les thèmes abordés lors de la consultation publique, 5 thèmes ont interpellé la STLévis. Il s'agit des thèmes suivants :

- 4. Densification urbaine
- 5. Critères de design et d'aménagement des rues
- 6. Aménagements et gestion des stationnements, de l'accessibilité et de la sécurité
- 11. Insertions contemporaines
- 12. Tourisme et hébergement

2. (4) La densification

La STLévis est en faveur de la densification du territoire puisqu'elle permet notamment aux opérateurs de réseaux de transport collectif d'augmenter le potentiel d'usagers et donc de la fréquentation de ses services. Aussi, la densification est compatible avec la pratique de la mobilité durable et active. Notamment lorsqu'elle est concentrée le long des axes desservis par le transport collectif.

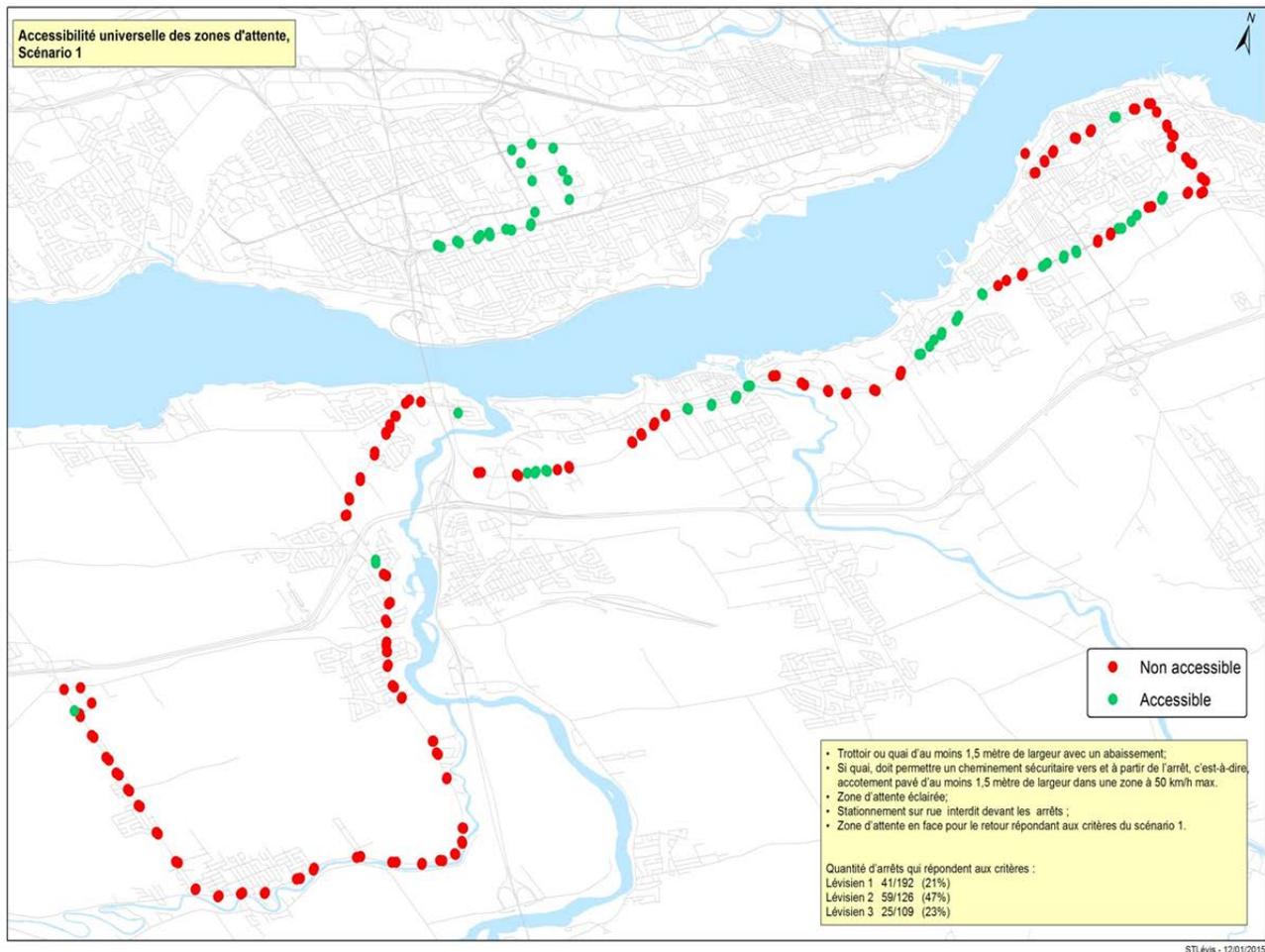
La STLévis est d'avis que si de nouveaux générateurs de déplacements sont créés par cette densification, il serait préférable qu'ils le soient sur les parcours de transport collectif, ou du moins à proximité de ceux-ci.

3. (5) Critères de design et d'aménagement

L'accès aux zones d'attente préoccupe la STLévis dans le contexte de l'accessibilité universelle, en raison notamment des éléments suivants :

- La démographie
 - Vieillissement prévu de la population à Lévis
 - L'arrondissement Desjardins vieillit plus vite
- Le relief
- Le milieu bâti serré
- L'état actuel des Infrastructures
 - Trottoirs étroits ou absents ou en mauvais état
 - Certaines rues collectrices sont étroites
 - Bateaux pavés de qualité inégale
 - Obstacles (caniveaux, poteaux, etc.)

La STLévis doit mettre en œuvre son plan d'accessibilité universelle, mais elle ne peut agir seule sans tenir compte du milieu et de la situation actuelle des infrastructures.



(6) Aménagement et gestion stationnements, accessibilité, sécurité

Pour la STLévis, le stationnement sur rue représente un défi dans le cas ou celui-ci devient un obstacle à la circulation d'autobus en raison de :

- Difficulté de faire respecter l'article 386 (5°) du CSR (interdiction de stationner devant les débarcadères d'autobus);
- Il faut aussi tenir compte de la longueur des véhicules
 - 12 m / 40 pi.: autobus régulier;
 - 19 m / 62 pi.: autobus articulé (Lévisien)

Le stationnement sur rue dans les situations où les zones de débarcadère ne sont pas respectées devient un obstacle à l'accessibilité en fauteuil roulant, puisque le déploiement de la rampe et l'agenouillement des autobus n'est pas possible.

4. (11) Insertions contemporaines

La STLévis s'interroge à propos du traitement qui sera réservé aux abribus et de leur intégration à l'environnement historique.

Présentement, plusieurs types d'abribus sont installés le long de différents parcours. Les plus anciens sont les monocoques (photo ci-haut). Peu intégrés aux paysages, ils ne permettent pas le respect des normes d'accessibilité universelle. La STLévis n'en fait plus l'acquisition, mais les utilise jusqu'à la fin de leur durée de vie utile.

D'autres abribus plus récents, dont la conception est plus discrète s'intègrent mieux aux paysages, puisque moins visibles. Leurs grandeurs et largeurs

varient selon l'espace disponible pour les implanter. Selon leurs dimensions, ils ne

respectent pas tous les normes d'accessibilité universelle.

L'établissement de normes particulières dans les PPU quant à l'intégration architecturale des bâtiments pourrait avoir un impact pour la STLévis notamment quant aux coûts liés à la conception et la fabrication d'abribus particuliers.

Par ailleurs, la STLévis propose aux rédacteurs des PPU d'envisager une intégration des stations d'attente aux nouveaux immeubles de grand gabarit, dont la marge



de recul avant est très faible. Ça se fait déjà à Québec (ex. : Complexe Jules Dallaire).

5. (12) Tourisme et hébergement

La STLévis reconnaît que les évènements spéciaux (ex.: festival de jazz) et touristiques sont un apport économique non négligeable dans le développement de la Ville de Lévis et aussi pour la qualité de vie de ses citoyens.

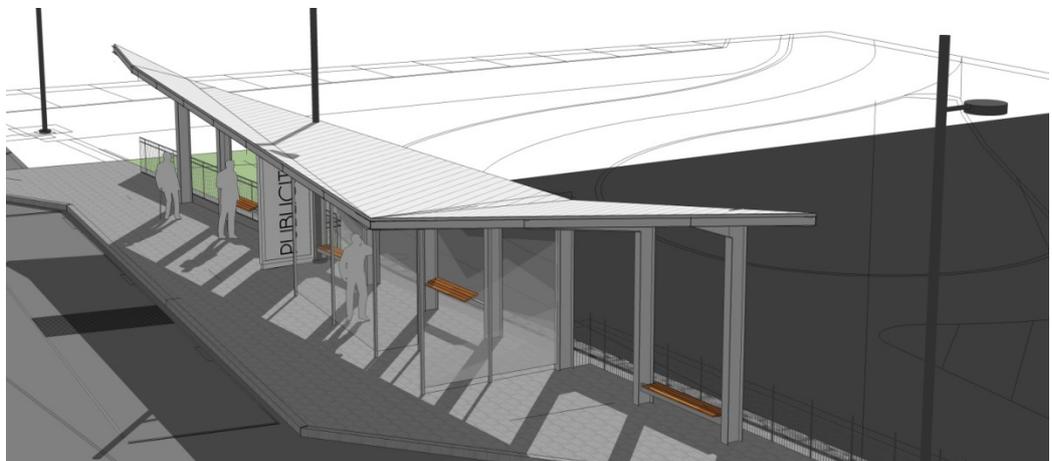
Néanmoins pour la STLévis, les évènements spéciaux qui nécessitent de bloquer la circulation durant plusieurs heures ou même pour plusieurs jours imposent des détours et donc des changements de parcours et/ou d'horaire lorsque les évènements le nécessitent. Les détours peuvent parfois rendre difficile l'accès au site pour le public. Le transport collectif fait partie de la solution pour désengorger ces secteurs aux moments où se déroulent les évènements. Il y aurait peut-être lieu d'améliorer nos échanges entre la Ville et STLévis à cet égard pour trouver des solutions gagnant / gagnant.

6. Les services offerts dans le Vieux Lévis

La STLévis est présente sur l'ensemble du territoire de la Ville. Le déploiement du service est fait à partir d'un axe structurant, où circulent les autobus des parcours *Lévisien* à haut niveau de service sur lequel se rabattent les parcours locaux qui pénètrent les quartiers de la Ville de Lévis.

Dans le Vieux Lévis, les parcours *Lévisien* 1 et 2 pénètrent le quartier via le terminus de la Traverse de Lévis, et la rue Wolfe. La reconstruction des stations d'attente, prévue à la fin de l'été 2015, a été planifiée en fonction d'une intégration

architecturale respectant à la fois le concept de la gare fluviale de la STQ et le concept de réaménagement du quai



Paquet, sous la responsabilité de la Ville. Un travail d'équipe entre les partenaires

fera en sorte qu'une fois les travaux terminés, les citoyens de Lévis pourront profiter de l'aménagement d'un pôle intermodal majeur sur le site de la traverse de Lévis.



Le tableau ci-dessous donne le portrait de la desserte du Vieux Lévis. Aussi à l'annexe 1 du présent document, vous retrouverez les informations pertinentes sur le service et les parcours.

Type	Numéro de parcours	Itinéraire (dans les quartiers anciens)	Fréquence	Nombre de passages (en semaine)
Haut niveau de service	Lévisien 1	St-Joseph Entente Wolfe Côte Fréchette St-Laurent / Traverse	Pointe seulement* 15/30 min.	14 allers / 15 retours
	Lévisien 2	St-Joseph / Entente / Wolfe / Côte Fréchette / St-Laurent / Traverse	10 min. en pointe 15 min. le jour 20 min. le soir	71 allers / 70 retours
Locaux rabattement	11	St-Joseph St-Laurent Traverse Côte Fréchette Wolfe St-Omer Mont-Marie Guenette Bégin Côte du Passage St-Louis	30 min.	32 dans chaque direction
	12	St-Georges Guenette Wolfe St-Omer St-Georges Alphonse-Desjardins	Pointe seulement 5 min.	3 dans chaque direction
	13	St-Georges Guenette Wolfe St-Omer / St-Georges Alphonse-Desjardins	Pointe seulement 60 min.	6 dans chaque direction
	15	St-Omer Wolfe Côte Fréchette St-Laurent Traverse	20 min. en pointe 60 min. le reste de la journée	22 allers / 19 retours
Taxibus	T2	St-Laurent Traverse	Pointe seulement Irrégulier, en pointe	5 allers / 6 retours

* Une version raccourcie du Lévisien 1 circule entre le terminus Lagueux et le pôle Chaudière en période hors pointe.

CONCLUSION

La STLévis, en tant que partenaire privilégié de la Ville de Lévis s'allie à cette dernière dans sa volonté de planifier le cœur de ses noyaux urbains historiques pour en faire des milieux de vie de qualité et revitalisés.

Forte des améliorations de son offre de service ces dernières années, la Société de transport de Lévis veut poursuivre, de concert avec la Ville, le défi de la mobilité durable dans ces quartiers.

Depuis 2010, la Société a grandement amélioré son réseau et la fréquence des lignes principales. Le quartier du Vieux Lévis en est un des mieux desservis dans la Ville de Lévis. Néanmoins, il reste beaucoup de travail à faire notamment au niveau de l'accessibilité des stations d'attente qui sont souvent peu adaptées aux réalités des différentes clientèles à desservir.

ANNEXE 1

Détails sur le service de transport collectif

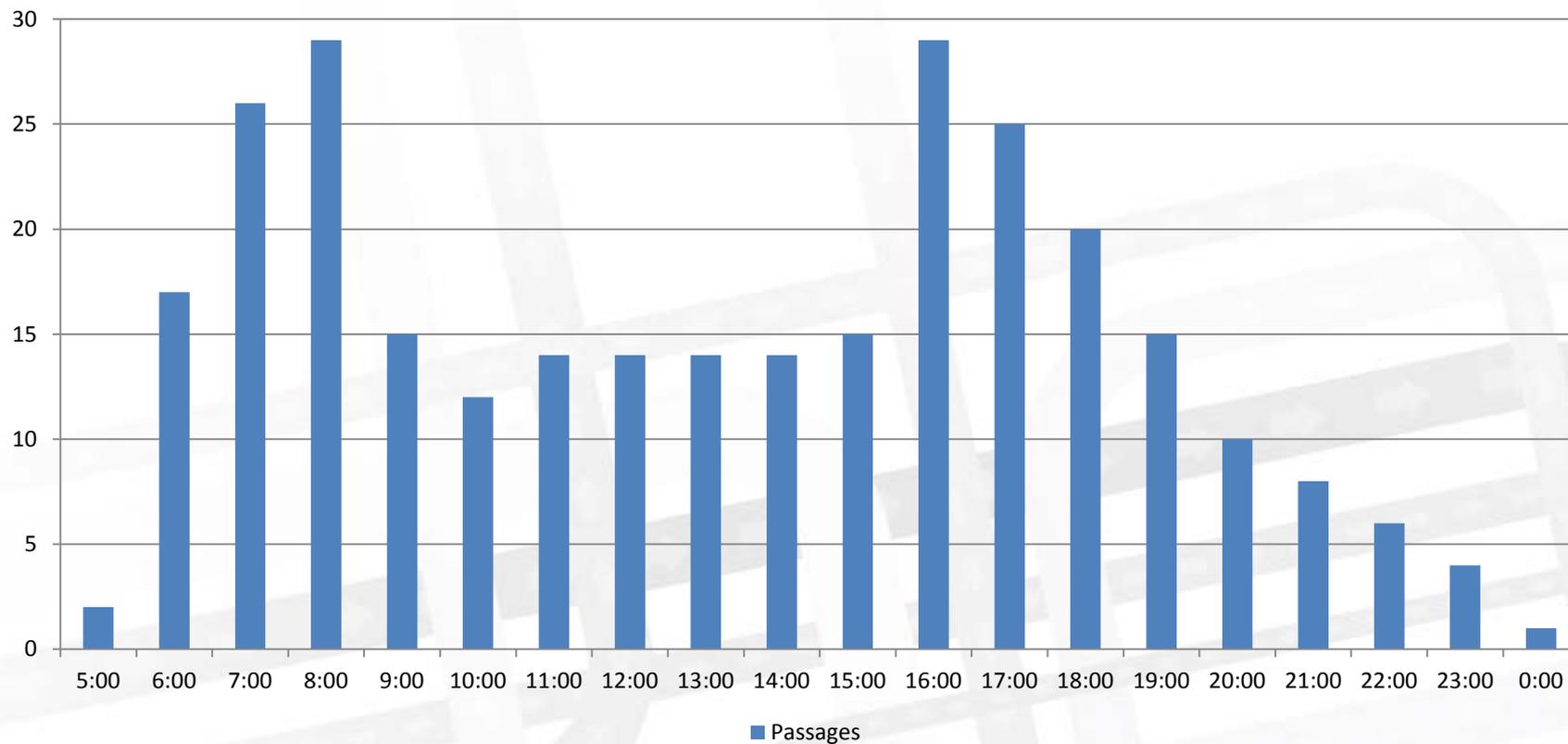
Le Vieux-Lévis et le Vieux-Lauzon sont des secteurs denses et bien desservis par le transport collectif de la STLévis

- Lévisien 2 (10 / 15 / 20 min.)
- Lévisien 1 (15 min. / 30 min. en pointe)
- Parcours locaux réguliers : 11, 15
- Parcours de pointe : 12, 13
- Parcours intégrés pour desservir les écoles du secteur

Virtuellement toutes les résidences du Vieux-Lévis et du Vieux-Lauzon sont situées à moins de 400 m d'un arrêt d'autobus

Nombre de passages par heure en semaine, automne 2015

Quadrilatère de Hôtel-Dieu de Lévis (Saint-Omer | Wolfe | Mont-Marie)



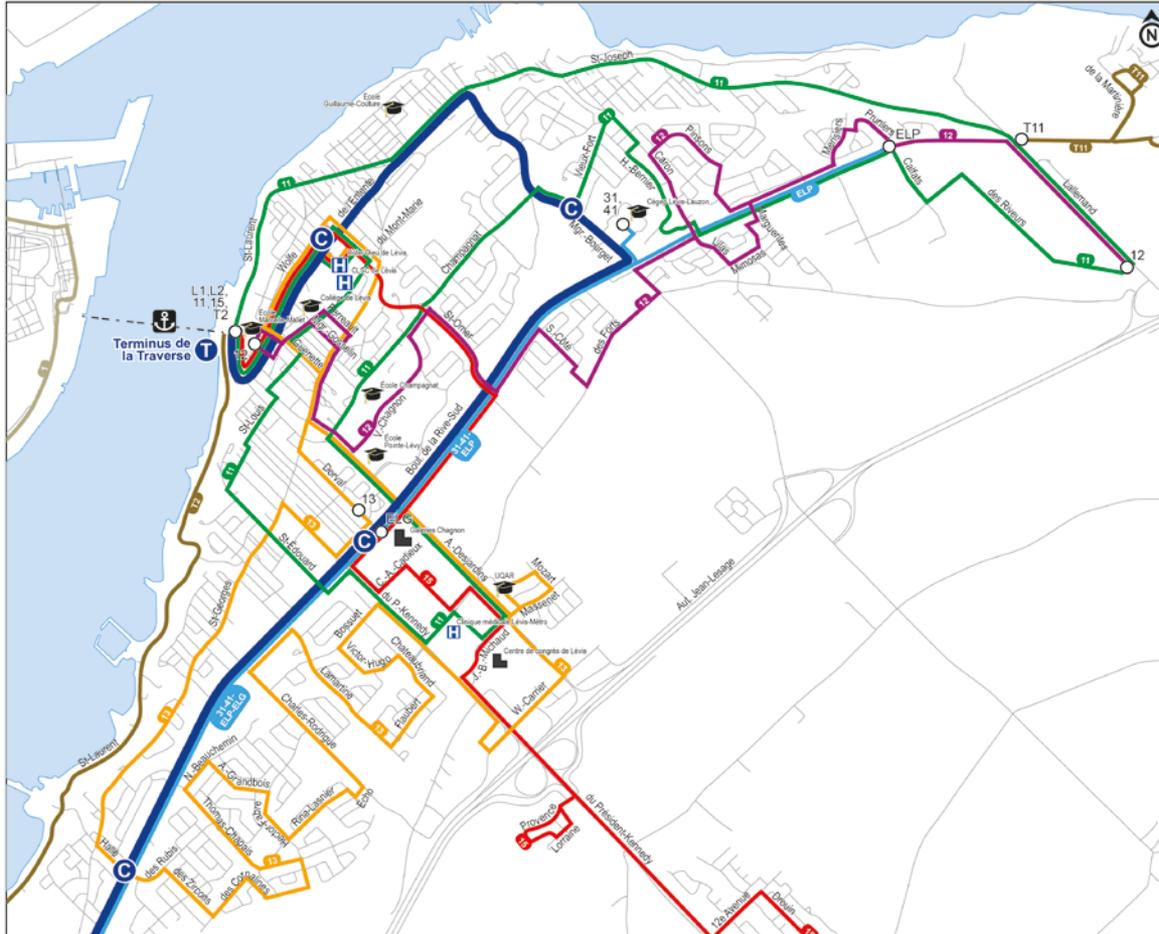
Parcours réguliers seulement. Exclut les parcours intégrés.

Temps de déplacement planifiés A2015

À partir de l'Hôtel-Dieu (St-Omer et Wolfe)	L1/L2	11	15
Galleries Chagnon	00:16	00:15	00:07
UQAR		00:17	00:13
Centre de congrès		00:16	00:14
Quartier Petit Champlain (via traverse)**		00:25	00:25
Parc Industriel Lauzon		00:24	
Cégep Lévis-Lauzon	00:06	00:28	
Cité Desjardins	0:09 à 0:11		00:05
Chantier Davie		00:13	
Pintendre			0:30 à 0:41
Saint-Romuald (église)**	0:24 à 0:30		
Saint-David (église)**	0:20 à 0:25		
Pôle Chaudière	0:31 à 0:38		
CHUL	0:37 à 0:50		
Université Laval (foresterie)	0:41 à 0:58		
Saint-Rédempteur (PRB)	0:48 à 0:56		
Saint-Étienne-de-Lauzon (PRB)	0:51 à 1:01		

- * Inclut une correspondance L2 vers L1 à la station de la Concorde (hors pointe).
- ** Peut inclure une marche de 2 à 3 minutes

Nouveau réseau, été 2014 arrondissement Desjardins



Réseau STLévis

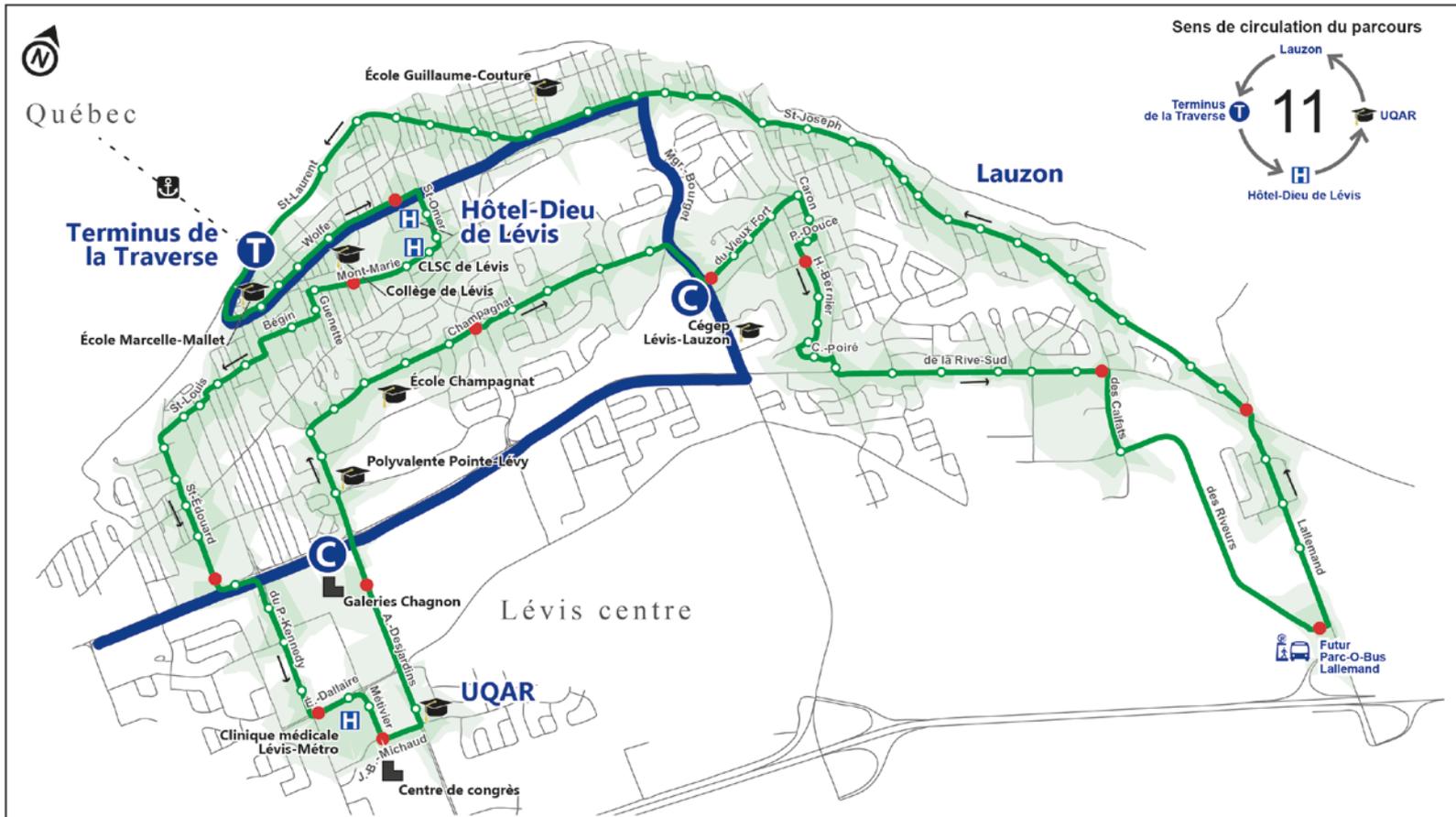
- Ligne**
- Lévisiens 1 et 2
- Parcours**
- Chaudière-Est
 - Taxibus
- Parcours du nouveau réseau mis en service**
- Parcours 11, Lauzon / Lévis centre
 - Parcours 12, Lauzon / Vieux-Lévis
 - Parcours 13, Saint-David / Lévis centre
 - Parcours 15, Pintendre
- Symboles**
- Début / fin de parcours
 - ⊙ Correspondance
 - ⊙ Terminus
 - ⊙ Traversée Lévis-Québec
 - ⊙ Institution scolaire
 - ⊙ Service de santé

Réalisation :
 Direction de la planification et du développement,
 Société de transport de Lévis.
 1er mai 2014



Nouveau réseau

Parcours 11, direction Terminus de la Traversse > Hôtel-Dieu de Lévis > UQAR > Lauzon



- Parcours 11
- Lévisiens 1 et 2
- Arrêt desservi par le parcours 11
- Zone couverte à 200 m d'un arrêt
- Zone couverte à 400 m d'un arrêt

- Point de passage inscrit à l'horaire
- Terminus
- Zone de correspondance

Caractéristiques :

- Parcours bidirectionnel;
- Fréquence: 30 minutes jour / 60 minutes soir et fin de semaine;
- Amplitude: 05h53 à 23h53;
- Temps de parcours: 60 minutes;
- Retrait des parcours 21, 23, 28, 329, 931 et PIL;
- Unifie l'arrondissement Desjardins.

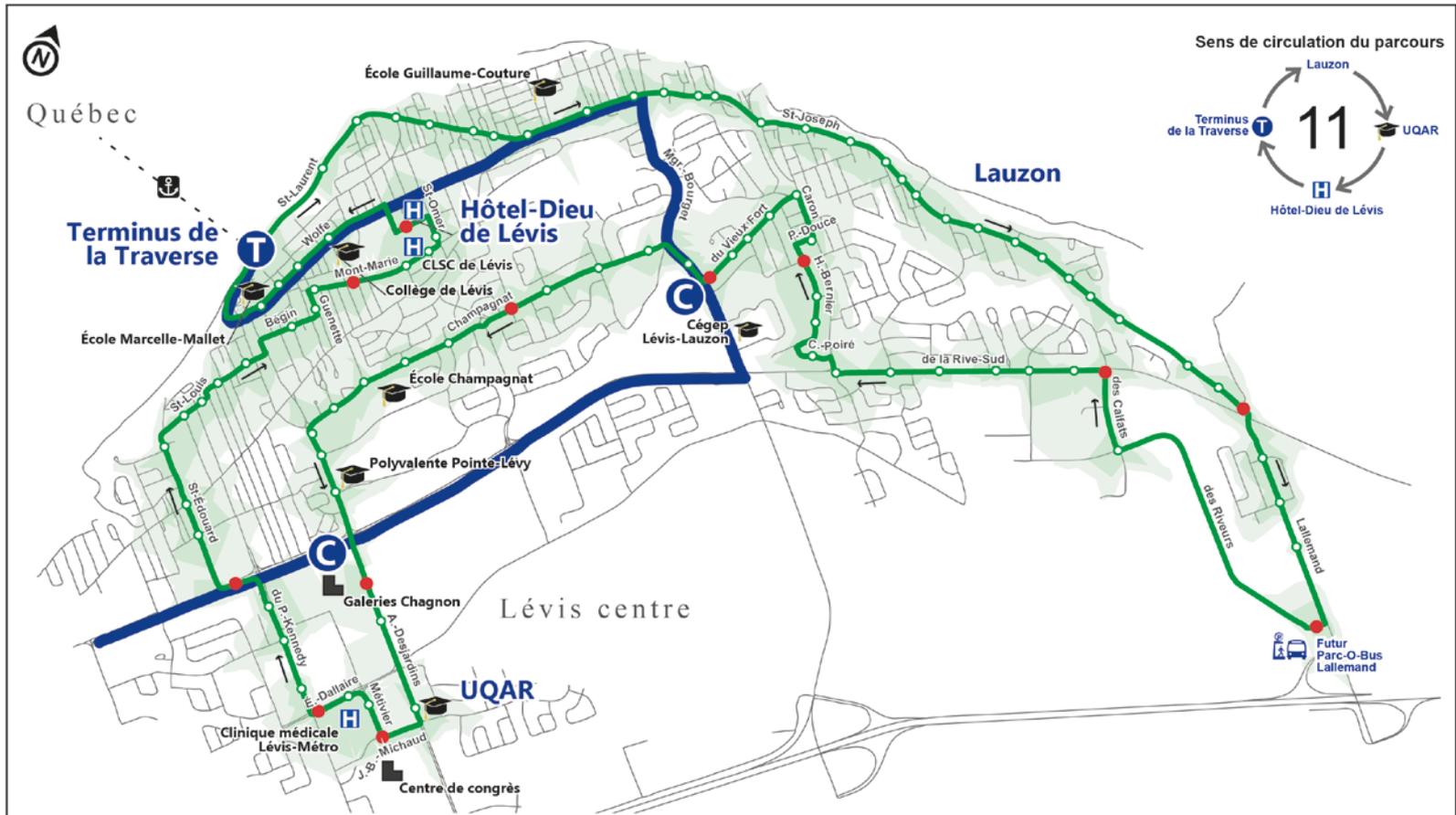
Réalisation :

- Direction de la planification et du développement,
- Société de transport de Lévis.
- 1er mai 2014



Nouveau réseau

Parcours 11, direction Terminus de la Traversse > Lauzon > UQAR > Hôtel-Dieu de Lévis



- Parcours 11
- Lévisiens 1 et 2
- Arrêt desservi par le parcours 11
- Zone couverte à 200 m d'un arrêt
- Zone couverte à 400 m d'un arrêt

- Point de passage inscrit à l'horaire
- Terminus
- Zone de correspondance

Caractéristiques :

- Parcours bidirectionnel;
- Fréquence: 30 minutes jour / 60 minutes soir et fin de semaine;
- Amplitude: 05h53 à 23h53;
- Temps de parcours: 60 minutes;
- Retrait des parcours 21, 23, 28, 329, 931 et PIL;
- Unifie l'arrondissement Desjardins.

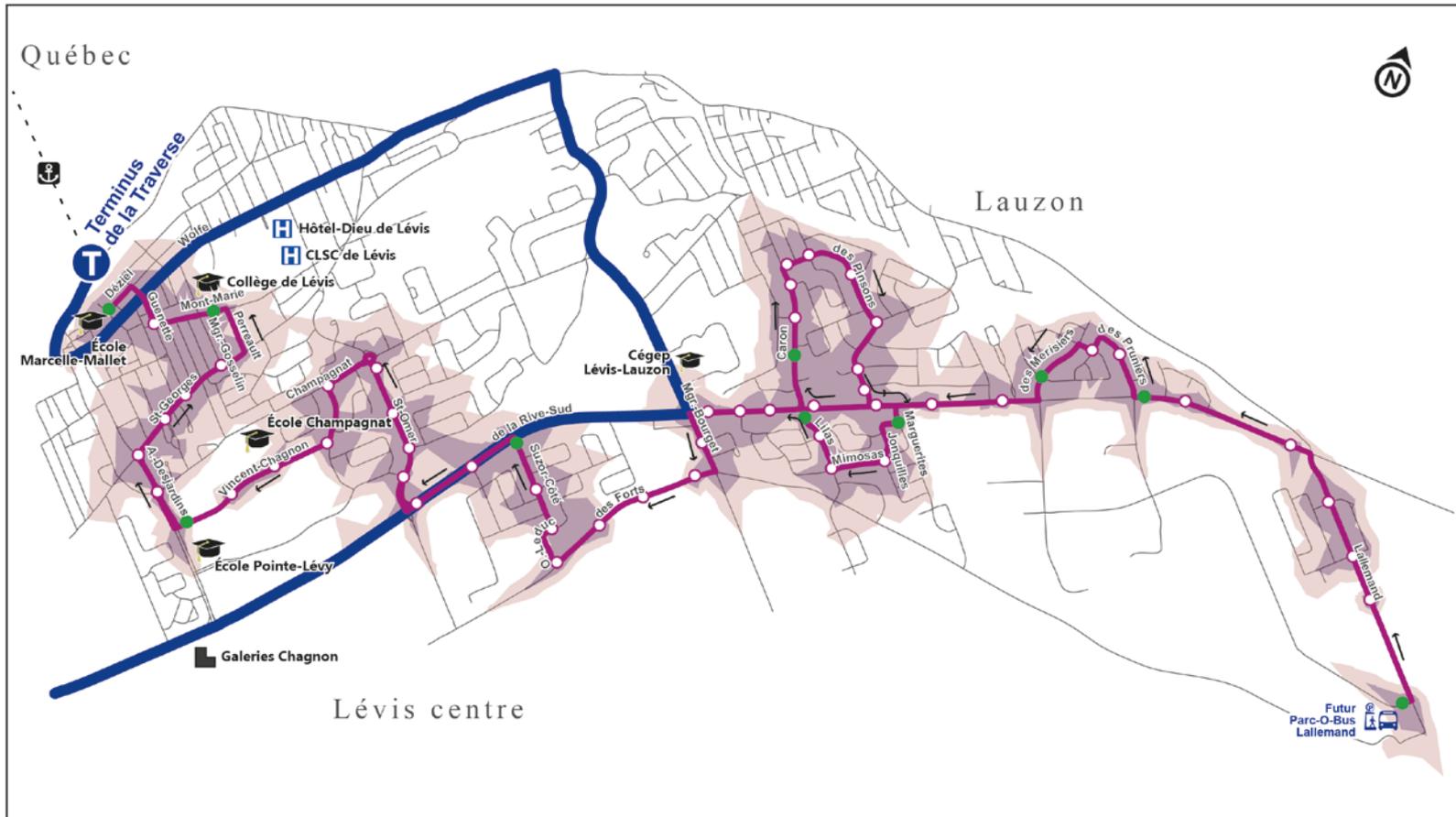
Réalisation :

- Direction de la planification et du développement,
- Société de transport de Lévis.
- 1er mai 2014



Nouveau réseau

Parcours 12, direction Vieux-Lévis



-  Parcours 12
-  Lévisiens 1 et 2
-  Arrêt desservi par le parcours 12
-  Zone couverte à 200 m d'un arrêt
-  Zone couverte à 400 m d'un arrêt

-  Point de passage inscrit à l'horaire
-  Terminus

Caractéristiques :

- Parcours destiné aux quartiers plus en retrait des secteurs Lévis centre et Lauzon;
- Fréquence: trois départs matin et soir aux 5 minutes (à l'automne);
- Amplitude: 08h10 à 09h00 AM / 16h05 à 16h55 PM;
- Temps de parcours: 40 minutes;
- Retrait des parcours 902, 910, 913, 922, 931, 932.

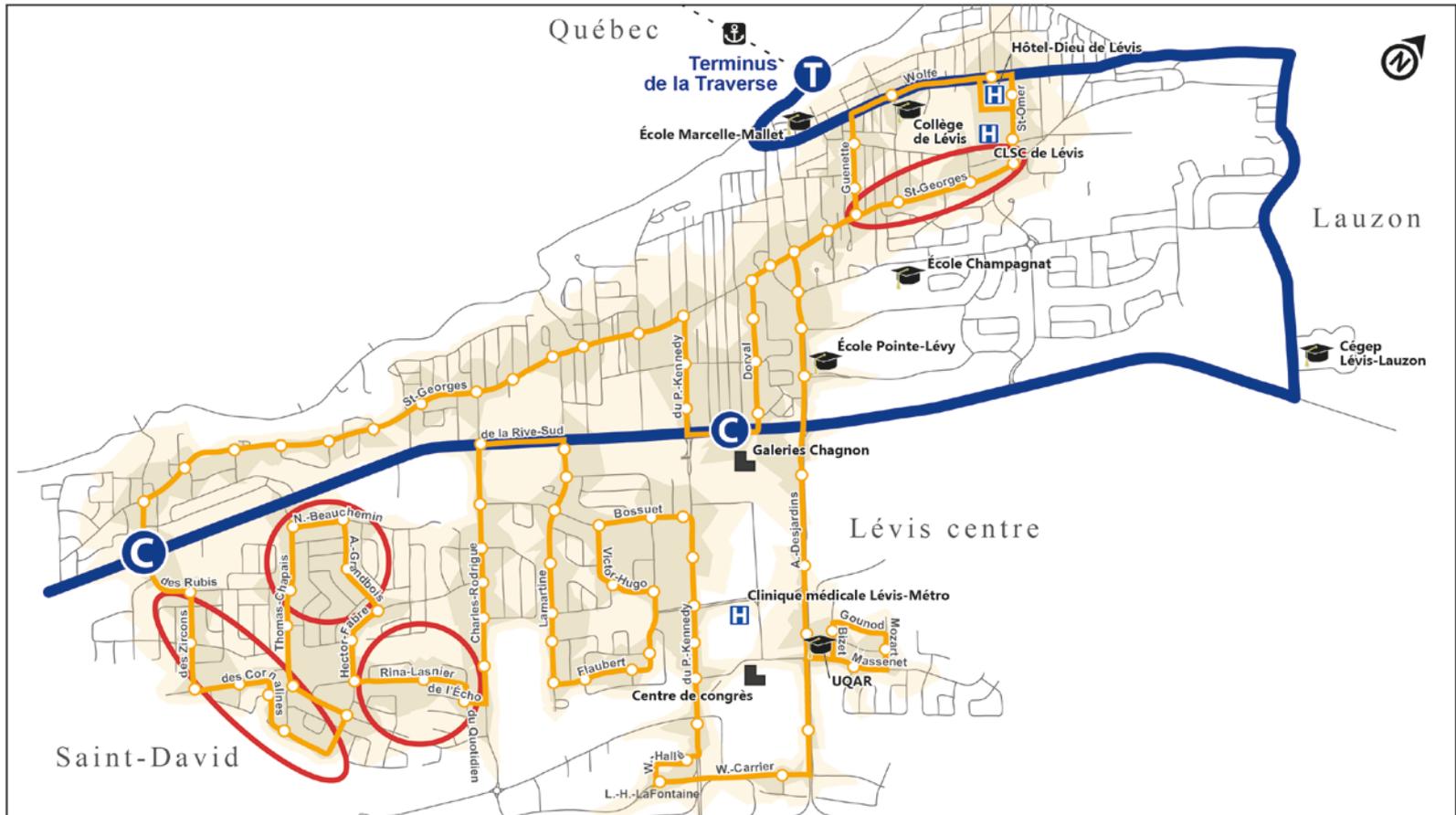
Réalisation :

- Direction de la planification et du développement,
- Société de transport de Lévis.
- 5 mai 2014



Nouveau réseau

Parcours 13, Saint-David/Lévis centre



-  Parcours 13
-  Lévisiens 1 et 2
-  Arrêt desservi par le parcours 13
-  Zone couverte à 200 m d'un arrêt
-  Zone couverte à 400 m d'un arrêt

-  Nouveau secteur desservi
-  Terminus
-  Zone de correspondance

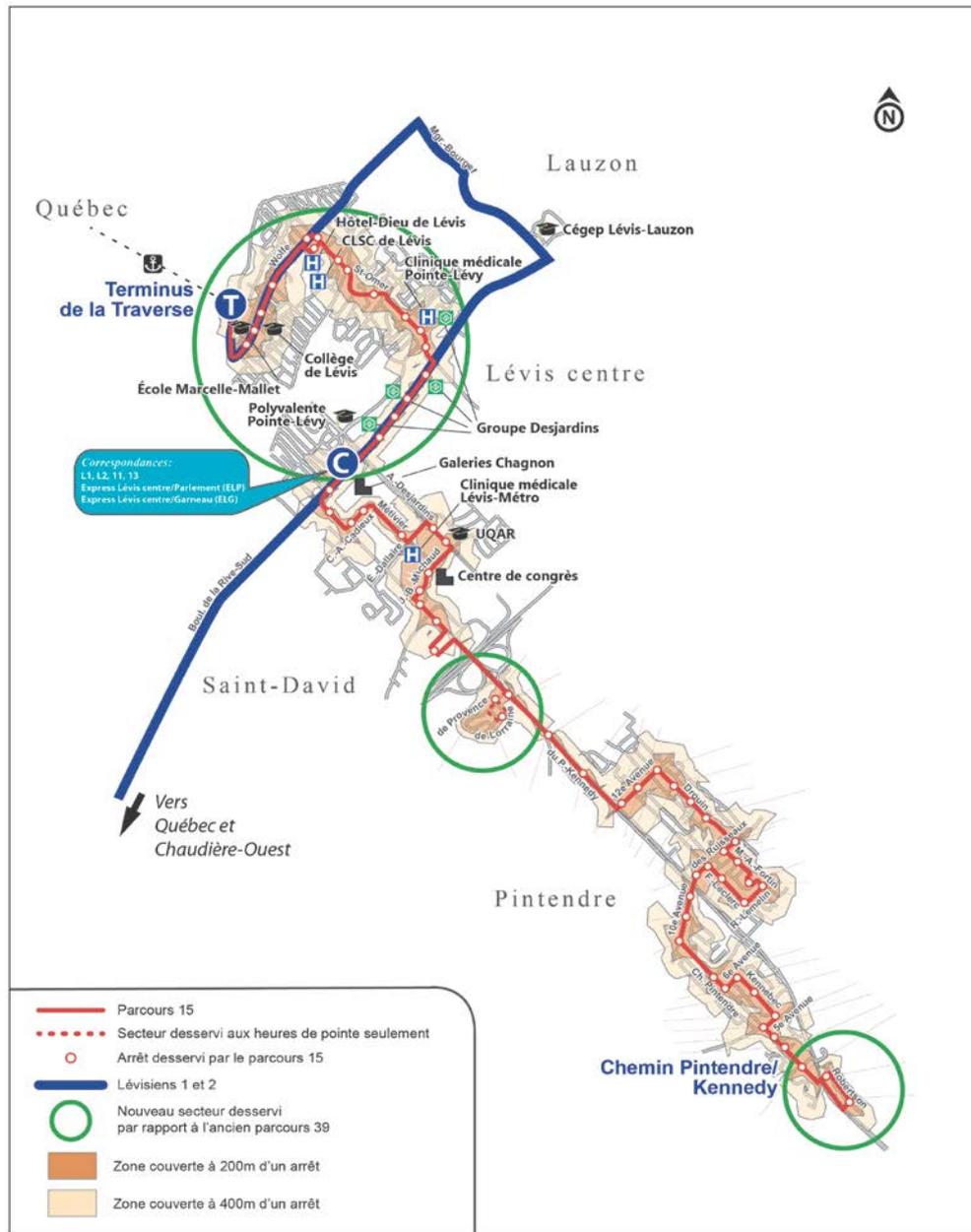
Caractéristiques :

- Parcours bidirectionnel;
- Fréquence: 70 minutes en pointes AM et PM;
- Amplitude: 05h50 à 08h10 AM / 15h15 à 17h35 PM;
- Temps de parcours: 70 minutes;
- Retrait des parcours 23, 26, 28, 329, 912 et 914;
- Relie le secteur Saint-David à Lévis centre.

Réalisation :

- Direction de la planification et du développement,
- Société de transport de Lévis.
- 2 mai 2014







Mémoire rédigé par

Claude Boucher

Madeleine Lindsay

Société de transport de Lévis

1100, rue Saint-Omer

Lévis (Québec) G6V 6N4

418 837-9844

cboucher@stlevis.ca

mlindsay@stlevis.ca